NATIONS UNIES **S**

Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1995/213
21 mars 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Notant avec regret la démission du juge sir Robert Yewdall Jennings, qui prendra effet le 10 juillet 1995,

Notant en outre que, de ce fait, un siège deviendra vacant à la Cour internationale de Justice et qu'il faudra le pourvoir pour le reste du mandat du juge sir Robert Yewdall Jennings, conformément aux dispositions du Statut de la Cour,

Notant que, conformément à l'Article 14 du Statut, la date de l'élection doit être fixée par le Conseil de sécurité,

Décide que l'élection pour pourvoir le siège devenu vacant aura lieu à une séance du Conseil de sécurité qui se tiendra le 12 juillet 1995 et à une séance de l'Assemblée générale, à sa quarante-neuvième session.

95-07965 (F) 220395 220395
9507965